

Délibération  
**2023\_10FL**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 22 mai à 20 h 45, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur LAFITTE Gérard, Maire,

Etaient présents :

Mesdames : BATTINI Martine, DESTOOP Karinn, MANZANARES Elisabeth,  
PANNIER Annie, PILLOUX Nathalie,

Messieurs : DESCHRYVER Ludovic, DOUBLET Jacky, GUERY Vincent  
LAFITTE Gérard, LARCHER Ludovic, LAVRILLOUX Pascal.

Nombre de membres en  
exercice :

14

Etaient absents excusés : Mesdames CHAPLY Isabelle, KURZER Sandra  
Monsieur CHOUTEAU Frédéric.

Nombre de membres  
présents

11

Madame MANZANARES Elisabeth a été désignée secrétaire.

Nombre de votants :

11

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire portant sur les comptes et du budget du SIVOM Labruyère-Rosoy-Verderonne,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve le compte administratif de l'année 2022 comme suit :

Date de convocation :

22 mai 2023

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	233 803,44 €	238 956,30 €
Investissement	14 016,97 €	20 085,63 €

Date d'affichage :

22 mai 2023

- Approuve le budget primitif de l'année 2023 qui s'élève à :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	375 131,40 €	375 131,40 €
Investissement	41 960,00 €	41 960,00 €

Objet de la Délibération :

**Approbation du  
budget du SIVOM**

- Approuve la participation financière de la commune à hauteur de 40 000 €

Et ont signé sur le registre tous les membres présents, pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Gérard LAFITTE

